

COMPTE RENDU - SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-sept novembre à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François HEBRARD, le Maire.

Convocation et affichage : 20/11/2014

Présents : Mesdames; Carine GRANDJEAN ; Madeleine MIEGE ; Catherine MONNET
Messieurs Jérôme BROCHIER ; Jean-Claude BRUSCHETTA, Jean-François HEBRARD ;
Gérard REVEYRON ; Michel REVEYRON; Pierre RUBOD ; Sébastien RUBOD DIT GUILLET ;
Jean VEUILLET.

Absents :

Madame Carine GRANDJEAN a été nommée secrétaire de séance.

TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil municipal la délibération du 6 octobre 2011, qui institue sur l'ensemble du territoire communal, le taux de la taxe d'aménagement à 2%.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les exonérations à l'identique de celles votées lors de la délibération du 6 octobre 2011 et de conserver le taux à 2%.

Les modifications restent possibles par une délibération avant le 30 novembre pour application au 1^{er} janvier l'année suivante.

INDEMNITE DE CONSEIL

Le Conseil municipal décide :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an (6 voix pour le taux de 100 % et 5 voix pour le taux de 50 %), ce qui représente entre 250 et 300 € par an.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2138	10022			AUTRES CONSTRUCTIONS	1 000,00
20	2051	10017			Concessions et droits similaires	200,00
Total						1 200,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	21318	10021			AUTRES BATIMENTS PUBLI.	-1 200,00
Total						-1 200,00

SALLE MULTI-ACTIVITES

→ La construction de la salle multi-activité est en suspend du fait que la borne incendie n'a pas un débit d'eau suffisant. Avant de lancer le projet, il faut résoudre ce problème technique.

Plusieurs idées sont avancées :

- construction d'une cuve béton enterrée

- réservoir bâche

- faire un barrage dans le « bota » (non retenue car trop loin du bâtiment et terrain privés)

→ la subvention de 132 000 € a été majorée de 40 000 € pour commune défavorisée.

→ le projet de la future salle ne prévoit pas la mise aux normes de la cuisine : demander à l'architecte le coût d'une cuisine aux normes.

ORIENTATION BP 2015

→ Réalisation de la salle multi-activités ou pas selon évaluation du coût du réservoir d'eau et de la cuisine.

→ Déviation de la route du Mas.

→ Marquage des routes pour la sécurité en cas de brouillard.

QUESTIONS DIVERSES

→ Dans le but de faire baisser la facture de gaz, les joints des portes et fenêtres du bâtiment « Mairie » ont été refaits dans les appartements, les salles et la Mairie, échange d'anti-panique pour des trois points pour faire plaquer les portes. D'autre part, nous envisageons d'installer des programmateurs dans la Mairie, et les deux salles.

→ Proposition d'achat groupé de fioul : les personnes intéressées peuvent prendre contact à la mairie.

Fait et affiché le 02 décembre 2014

La secrétaire de séance

Carine GRANDJEAN